

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS

Un an... 51.50
Six mois... 0.75

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Agents demandés dans toutes les localités où il n'y en a pas.
Commission, 20 pour cent

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES "

ANNONCES

1ère insertion, par ligne... 10 cts
Insertions subséquentes... 5 "

Les annonces à long terme publiées à des conditions spéciales.

Bureau de rédaction et d'affaires
96, rue Saint-Joseph, en face du
Bureau de Poste

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

ADMINISTRATEURS, J. Drouin et Frère.

AVIS.

Bureau à Montréal.—M. D. HAINAULT,
240 rue Jacques-Cartier, est autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal.

Edition de huit pages

Les abonnements à cette édition sont :
Quatre mois, 50 cts; six mois 75 cts; huit mois \$ 1.00; un an \$ 1.50 seize mois \$ 2.00

Edition populaire ou de quatre pages.

Le prix d'abonnement à cette édition n'est que la portée de toutes les bourses est de 50 cts. par année, ou 25 cts. pour six mois.

QUEBEC

SAMEDI 22 JUILLET 1882

NOTRE JOURNAL.

Avec le présent numéro la *Vérité* complète sa première année.

Nous engageons nos souscripteurs à renouveler leur abonnement sans délai.

On ne doit pas l'oublier, l'abonnement est strictement payable d'avance.

— L. E. —

Pic de la Franc-Maçonnerie

—ET—

L'ÉDUCATION.

Il y a une question qui prime toutes les autres, au Canada comme ailleurs.

On voit nos hommes publics, nos journalistes surtout, absorbés par l'étude des affaires matérielles. On s'épuise, par exemple, en discussions pour ou contre la protection; on affirme, comme l'a fait la *Minerve*, que la plus importante question dont puisse s'occuper l'attention publique, c'est la question du tarif.

Il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre de la complète inanité de cette assertion.

La politique fiscale est sans doute une grave affaire et digne d'une attention sérieuse de la part de nos hommes d'Etat. Mais vouloir lui donner le pas sur toutes les autres affaires du pays, c'est proclamer la supériorité de la matière sur l'esprit, des choses de la terre sur les choses de la vie future, du corps sur l'âme.

La politique financière d'un pays change du jour au lendemain. Aujourd'hui, la protection nous convient, nous semble même nécessaire, mais dans vingt ans il faudra peut-être une politique toute différente.

Mais une question qui n'est pas sujette aux vicissitudes qui caractérisent les affaires purement matérielles, qui est la même dans tous les pays, qui ne varie pas avec les siècles,

c'est la question de l'enseignement.

Nous ne parions pas, bien entendu, des disputes qui peuvent surgir entre les pédagogues sur les méthodes à employer dans les écoles; mais de l'enseignement compris dans son acception la plus large. Nous parlons de l'instruction, ce procédé par lequel on forme l'intelligence; de l'éducation, cet autre procédé par lequel on façonne le cœur.

Ainsi comprise, la question de l'enseignement se pose de la même manière chez tous les peuples qui ne dorment pas à l'ombre de l'idolâtrie.

En Europe, c'est le terrain où se livre la grande bataille entre l'armée du bien et l'armée du mal.

On le sait, l'ennemi du genre humain, dès le commencement, livra la bataille à ceux qu'il voulait perdre, sur ce terrain de l'enseignement. Sous la forme d'un serpent, il se glissa dans le Paradis terrestre et se fit maître d'école contre Dieu. Le Créateur avait lui-même instruit nos premiers parents. Qu'elle devait être belle, complète, lumineuse cette instruction du Très-Haut! Cependant le Tentateur réussit à convaincre ces élèves de Dieu, en faisant appel à leurs convoitises, que leur éducation était à refaire. On n'ignore pas ce qui advint.

Depuis ce jour, Satan continue dans le monde son œuvre maudite de maître d'école contre Dieu. Parcourez l'histoire du genre humain, dans tous les siècles vous verrez la tribune de Satan érigée en face de la chaire de Dieu. Et malheureusement, à cause de la chute originelle, vous verrez souvent les hommes se grouper en rangs serrés autour de la tribune et se détourner de la chaire.

Avant la venue du Sauveur, la race humaine presque toute entière n'écoutait plus que l'enseignement de Satan; même le peuple juif, choisi par Dieu pour conserver le dépôt de la Foi, se laissa souvent entraîner par cet enseignement matérialiste. Il fallait de fréquents et terribles châtements pour le ramener à la Vérité.

Notre Seigneur vint apporter sur la terre son enseignement divin. Le monde, plongé dans les ténèbres du paganisme, fut révolutionné par l'Eglise que Jésus-Christ institua pour continuer son œuvre à travers les siècles en enseignant les nations.

Mais l'homme resta avec son libre arbitre, avec ses passions, avec sa nature corrompue, avec son penchant au mal; et Satan resta avec sa tribune de mensonge en face de la chaire de Vérité.

Sans doute, grâce à la miséricorde du Sauveur, grâce à son sang précieux répandu pour nous, grâce à ses sacrements, grâce aux enseignements de son Eglise, des millions et des millions d'âmes humaines se sont sauvées. Mais aussi, que de ravages n'a fait dans le monde l'enseignement de Satan! Les hérésies, les schismes, et le matérialisme moderne, le pire de tous ses ravages!

N'oublions pas que Satan est un ange déchu, c'est-à-dire une intelligence puissante,

qui ne se repose ni le jour ni la nuit, mais qui sans cesse rôde autour de nous cherchant des victimes à dévorer.

Il ne faut pas s'imaginer que notre ennemi, le démon, se contente de nous suggérer de mauvaises pensées, des idées de révolte contre la loi de Dieu. Il agit sur nous d'une manière plus directe. Singe du bon Dieu, il agit sur les hommes par d'autres hommes. Comme Dieu, il a ses ministres, ses temples, son culte extérieur, ces moyens d'action matériels.

Dans ces derniers temps, on dirait que le diable fait un suprême effort pour répandre son enseignement sur la terre. Et pour mieux arriver à son but, il veut s'emparer de l'endroit même où se donnent l'instruction et l'éducation: l'école. Il veut empoisonner la source de la vie intellectuelle. C'est pourquoi il a lancé dans le monde une idée. Cette idée a fait des ravages terribles dans les esprits, c'est l'idée de l'Etat enseignant.

Sont-ils nombreux les hommes publics, même parmi les bien disposés, qui ne sont pas plus ou moins pénétrés de cette idée de l'Etat enseignant? Et n'est-il pas vrai que chaque jour s'efface de plus en plus dans les esprits toute notion des droits de l'Eglise et des pères de famille en matière d'enseignement?

Or, l'idée de l'Etat enseignant est une idée essentiellement diabolique.

Le diable est rusé, et il ne faut pas croire que, pour accomplir son œuvre, il se serve uniquement des méchants. Son suppôt favori c'est l'homme qui ne réfléchit pas, qui accepte bêtement, mais de bonne foi, les idées les plus dangereuses, qui les propage de son mieux et sans remords de conscience.

L'idée de l'Etat enseignant fait du chemin dans notre pays. On cherche à restreindre, peu à peu, les droits de l'Eglise, les droits des pères de famille, et à augmenter, dans la même proportion, les pouvoirs de l'Etat. Et pour justifier cette œuvre détestable on parle bien haut de progrès, d'avancement, d'éducation pratique. Pour tranquilliser sa conscience, on dit que chez nous, du moins, il n'y a pas de danger à mettre l'éducation de nos enfants entre les mains de l'Etat, car l'Etat est encore trop bon pour enseigner ce qui ne devrait pas être enseigné.

Quand le diable entend raisonner de la sorte, il doit bien rire. Il doit se dire: C'est parfait, mes amis, votre Etat est bon; confiez-lui l'enseignement, je ne vous demande que cela, et je me charge du reste. Quand l'Eglise et le Père de famille, les protecteurs naturels de l'âme des enfants, seront dépouillés de leurs droits au profit de l'Etat, je trouverai bien le moyen de m'emparer de votre bon Etat, et par là même de l'éducation de vos enfants. Ce que j'ai fait en Europe, je puis bien le faire en Amérique.

Ainsi doit parler le diable quand il entend

nos braves Canadiens gloser sur l'Etat enseignant et les bienfaits d'une éducation pratique, c'est-à-dire, toute matérielle.

Et maintenant, veut-on savoir de quel instrument le diable se servira chez nous pour installer au Canada l'Etat enseignant, et pour s'en emparer ensuite? La réponse est facile: Il se servira du même instrument dont il s'est servi en France, en Belgique et ailleurs où il a si bien réussi. Cet instrument, c'est la Franc-Maçonnerie.

Est-ce que le *Courrier du soir* ne nous a pas dit, l'autre jour, que la Franc-Maçonnerie est le pic destiné à renverser l'obscurantisme clérical dans les pays neufs?

Déjà, dans notre cher Canada, les coups de ce pic retentissent aux oreilles de ceux qui veulent entendre.

Un blasphémateur puni.

Nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières*:

L'hon. Juge Bourgeois a prononcé jeudi dernier contre un individu accusé de blasphème et trouvé coupable, une sentence qui, avec les remarques sévères qui l'ont accompagné, aura sans nul doute, un effet salutaire.

L'accusé, nommé Béland dit Lacombe, a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés. Il est à remarquer que l'accusé avait, avant la sentence, demandé pardon à Dieu et à la société devant la Cour, de l'offense qu'il avait commise.

L'hon. Juge s'est fortement élevé contre le blasphème en prononçant la sentence; il en a fait voir toute la laideur et a rappelé comment chez toutes les nations on avait puni ce crime, depuis les temps les plus reculés.

Il a ajouté en terminant qu'après ce premier exemple, il serait à l'avenir de la plus grande sévérité s'il se présentait de pareils cas devant le tribunal.

Nos hommes de chantier.

Un petit trait sur nos hommes de chantiers et de rivières rapporté par le *Journal des Trois-Rivières*:

Le général de Charette entendant parler, dans son récent voyage au Canada, des dangers que courent nos jeunes gens dans les travaux de chantiers au milieu des montagnes, et dans la descente à la garde des bois au milieu des courants et des rapides de nos rivières, de leur courage, de leur vigueur et de leur intrépidité en face de toutes ses misères et de tous ces périls, s'écriait qu'avec une armée bien disciplinée de ces hommes, on ne pourrait rencontrer aucune résistance possible même devant les meilleures troupes de la vieille Europe.

HISTOIRE,

DE

JEAN JOSEPH COLON.

ET DE

JOSEPHTE JEANNE COLONNE.

AUX ETATS-UNIS.

Joseph soupa et reposa toute la nuit dans un bon lit. Le lendemain, on le conduisit, divinez-ou ? chez le Curé, car c'était bien lui que notre pauvre Joseph avait rencontré la veille.

Monsieur le Curé voulait lui parler. Il avait lu sur son visage une profonde empreinte de tristesse qui devait le miner, et ce charitable prêtre voulait être utile à un compatriote.

— Mon jeune ami, combien y a-t-il de temps que vous avez quitté le Canada ?

— Quatre mois et demi, monsieur.

— Que faisiez-vous dans votre pays ?

— Je cultivais avec mon père.

— Votre père et votre mère vivent-ils encore ?

Oui, monsieur le Curé, ils vivent encore.

— Leur en coûtait-il beaucoup de vous voir partir ?

Pour toute réponse, Joseph échappa un long soupir et baissa la tête.

Voyons, jeune homme, repartit le Curé, raconte-moi ton histoire, franchement, sans détour, j'écoute :

Joseph Colon raconte ainsi son histoire :

Mon père est cultivateur dans la province de Québec. Une nombreuse famille attend de lui le pain quotidien. Il avait dessein de m'établir avec deux de mes frères sur des terres nouvelles au lac St-Jean. J'aurais fait sa volonté si je n'eusse pas rencontré des amis qui m'ont détourné de ce projet. Ma mère m'avait mis en garde contre des amis dont la compagnie m'était funeste. Une fois, ils m'avaient enivré. Je fus alors quatre mois sans les voir, ma mère tomba malade et ne put me surveiller comme d'habitude ; l'occasion se présentant, je me mêlai de nouveau à ceux sur qui la religion n'avait plus d'empire. Je fus plus prudent à l'égard de la boisson que je ne l'avais été d'abord, mais comme eux, je vins à aimer le plaisir. Un soir, nous étions réunis une dizaine parmi lesquels il y en avait un qui partait quelques jours plus tard pour venir dans les Etats. Il nous parla longuement des avantages qu'on y trouvait, la liberté dont on jouissait quand on n'avait pas ses parents avec soi, de l'argent qu'on y gagnait, du bien-être qu'on s'y procurait en y travaillant moins qu'au Canada, etc., etc. Six d'entre nous, parmi lesquels je me trouvais, promirent de l'y suivre pour venir essayer, comme on disait.

J'annonçai brusquement la chose à mes parents, qui voulurent s'y opposer. Mon père m'offrit de m'aider à ouvrir une terre nouvelle disant qu'il me nourrirait les premières années qu'il me fournirait les choses nécessaires pour me permettre de commencer mon établissement, etc., etc. Tout fut inutile. Ma mère. Oh ! si vous saviez, comme elle est bonne maman ma bonne mère me pria, me supplia de rester près d'elle. Ma détermination la surprenait d'autant plus qu'elle ne s'y attendait pas le moins du monde ; prières, larmes, gémissements, tout fut inutile, il me fallait partir, il me fallait contenter mon envie de voir les Etats, où l'on trouvait le moyen de vivre, pensai-je, sans rien faire.

Lorsque je quittai la maison, ce fut un coup de foudre pour ma mère, mon père et mes sœurs; ma mère étouffant pour un instant ses sanglots me dit : mon enfant ! n'oublie pas

ton Dieu et dis ton chapelet tous les soirs.

Je me précipitai hors la porte en toute hâte car je crois que j'étais pour faiblir. Je rejoignis mes compagnons qui étaient à se divertir. Il fallait quitter le Canada le cœur gai, disait notre chef, et pour cela, il faut prendre un coup. A la guerre comme à la guerre, et dans le voyage comme dans le voyage, s'écriait-il. Avec les loups, on hurle, je devins bientôt loup.

Arrivé sur le sol Américain, j'eus de la peine à trouver un peu d'ouvrage. Inhabile à exécuter les ouvrages qu'on me donna, je perdis ma place deux fois. Je recourus alors à mon ami, à celui qui m'avait amené ici, il me lança un juron par la tête et me dit que si j'étais trop lâche pour vouloir gagner ma vie, il n'était pas obligé de la gagner pour moi. Je changeai d'endroit deux fois, et l'argent venant à manquer, les amis me désertant, la gêne m'empêchant d'en demander à mes parents, je me suis trouvé sur le pavé, mourant de faim et de honte, quand Dieu a voulu que je fisse votre rencontre—rencontre que je dois, sans aucun doute, aux prières de ma bonne mère.

En peu de mots, voilà, M. le Curé, mon histoire, dit Joseph, en jetant un regard furtif sur le vénérable prêtre qui était devant lui.

Le prêtre canadien l'avait écouté dans un profond silence. Qu'avait-il besoin de l'interrompre ? Ne savait-il pas toute son histoire, qui est celle de tant de jeunes gens ? Après que le jeune homme eût fini de parler ; à mon tour, dit maintenant le prêtre, écoute-moi bien jeune homme, écoute un compatriote qui aime le Canada et ses Canadiens, un compatriote qui a déjà passé neuf ans sur cette terre étrangère dans le seul but d'être utile à ceux de mon pays qui émigrent ici.

A Continuer.

ZACH. LACASSE, O. M. I.

Restons chez nous.

Nous lisons dans un de nos échanges :

La vie est très dure aux Etats-Unis.

Un ouvrier canadien-français, qui est arrivé à Québec, samedi dernier, venant de Lowell, centre manufacturier du Massachusetts, nous rapporte que les gages sont les mêmes que par le passé, tandis que la subsistance coûte beaucoup plus cher.

On paie les pommes de terre jusqu'à \$2.00 le minot et le bœuf se vend 25 centins la livre.

Les autres articles de consommation sont en proportion !

Il nous dit que les ouvriers, qui partent du Canada pour aller gagner leur pain aux Etats-Unis, sont généralement désappointés, et que s'ils en avaient les moyens, leur retour au pays natal ne se ferait pas attendre. Ce témoignage n'est pas isolé. Que de fois le même récit nous a été fait !

LA GUERRE EN EGYPTÉ.

On aimera sans doute à connaître en peu de mots la cause de la guerre qui vient d'éclater en Egypte.

L'Egypte, comme bien d'autres pays tant musulmans que prétendus chrétiens, est fort mal gouvernée. L'administration y est très corrompue.

Le chef de l'Etat et ses subalternes vivent dans un luxe effréné, tandis que les classes ou-

rières, ceux qui cultivent la terre surtout, sont écrasés par les impôts.

Le gouvernement égyptien, à différentes époques, a négocié en Angleterre et en France des emprunts considérables, non pour faire des améliorations publiques, non pour développer les ressources naturelles de ce pays, l'un des plus fertiles du monde, mais pour permettre au Khédive et à ses pachas de se construire de nouveaux palais, d'agrandir leurs harems, de se vautrer de plus en plus dans la corruption.

Naturellement, les finances égyptiennes ne pouvaient pas prospérer, malgré les énormes fardeaux dont on écrasait le peuple.

Il y a quelques années, une crise survint. L'Angleterre et la France, voyant que l'intérêt sur la dette égyptienne était sérieusement menacé, et voulant protéger leurs nationaux, crurent devoir intervenir, et firent déposer le Khédive d'alors, Ismaël pacha, et le remplacèrent, non par l'héritier légitime du trône, Halim pacha, mais par une de leurs créatures, Tewfic pacha, homme sans énergie et sans talent. Les gouvernements anglais et français imposèrent au nouveau Khédive des administrateurs européens, pour gérer les finances du pays afin de garantir le paiement régulier de l'intérêt sur la dette égyptienne.

Cette ingérence étrangère causa un profond mécontentement parmi les Egyptiens, déjà mal disposés envers leur gouvernement. Il se forma bientôt un parti national qui prit pour devise : " L'Egypte pour les Egyptiens." Il se donna pour mission de chasser les Européens de l'Egypte, du moins des emplois publics dont ils s'étaient emparés en très grand nombre.

Ce mouvement anti-européen prit un développement formidable. Il y eut soulèvement dans l'armée, et Arabi bey, l'âme du parti militaire et national, devint ministre du Khédive.

Il devint évident qu'Arabi bey au pouvoir, c'était la ruine de l'influence anglaise et française en Egypte. Le contrôle des finances du pays échappait aux Européens.

La France et l'Angleterre envoyèrent donc un ultimatum au Khédive l'enjoignant de renvoyer Arabi bey. Le Khédive obéit à l'injonction, mais bientôt après, cédant à la pression populaire, il réintégra Arabi. Cela, toutefois, ne ramena pas la paix, loin de là. Arabi continua l'agitation anti-européenne, et fit même des préparatifs de guerre, ne faisant aucun cas du Khédive. Des vaisseaux européens firent voile pour Alexandrie. Cela au lieu de calmer les esprits, les exaspéra davantage, et un massacre terrible d'Européens eut lieu à Alexandrie.

Les représentants des puissances se réunirent en conférence à Constantinople pour aviser aux moyens à prendre pour rétablir l'ordre en Egypte. On ne voit pas trop à quelle conclusion en est venue la conférence ; il paraît cependant certain que la Turquie, qui est censée être la suzeraine de l'Egypte, refusa d'intervenir. Alors, le gouvernement anglais, sans attendre la fin des délibérations de la conférence, donna l'ordre à l'amiral Seymour, commandant la flotte qui stationne devant Alexandrie, de sommer les autorités de cesser les travaux de fortification. Celles-ci refusant de se rendre à cette injonction, l'amiral Seymour reçut l'ordre de bombarder la ville d'Alexandrie. Ce qu'il fit. Pendant qu'il détruisait les forts à coup de canon, les Arabes fanatisés incendiaient et pillaient la ville, massacraient les Européens qui n'avaient pas pu s'enfuir. Aujourd'hui, les principales parties d'Alexandrie ne sont plus qu'un monceau de ruines, tandis

que le nombre des victimes est encore inconnu et le sera probablement toujours.

Bien que l'armée d'Arabi bey ait subi des pertes sérieuses lors du bombardement, elle n'est pas encore anéantie, il s'en faut de beaucoup. Pour réduire ce chef et ses partisans, il va falloir un débarquement de troupes et une expédition à l'intérieur. Il est impossible de dire aujourd'hui si l'Angleterre entreprendra cette expédition toute seule ou si elle attendra que les autres pouvoirs jugent à propos d'intervenir. Or, les autres pouvoirs, notamment la France, paraissent hésiter beaucoup à se joindre à l'Angleterre.

Quelle que soit l'action de l'Angleterre et des pouvoirs, il y a de gros nuages à l'horizon. Il y a tant d'intérêts opposés en jeu, qu'il pourra bien arriver que les puissances européennes commencent, avant longtemps, à se quereller entr'elles. On paraît craindre partout une guerre générale et terrible.

Si cette guerre arrive ce ne sera qu'un juste châtement, car les nations de la terre ont grandement offensé Dieu.

A propos de "Bande."

M. Blain de Saint-Aubain nous écrit :—

" J'avais prévu vos objections au mot *Bande*, et j'y ai répondu dans l'*Opinion Publique* (No du 13 juillet,) en m'adressant à un correspondant de ce journal qui avait fait absolument les mêmes que vous.

" Soyez certain que le mot *Band* n'est pas d'origine anglaise. Les meilleurs dictionnaires étymologiques affirment qu'il n'appartient pas au *middle english*, à l'anglais du moyen âge, autrement dit, au vieux saxon.

" Larousse affirme que ce mot est originaire de la Provence ou de l'Italie, qu'il s'est francisé en passant en France et anglicisé en traversant la Manche, à l'époque où la France et l'Angleterre engageaient les services de corps de musique italiens, et n'en avaient presque point d'autres, par exemple, à l'époque de la Renaissance et même sous Louis XIV.

" Larousse ajoute que ce mot renait actuellement en France. Cette renaissance ne m'étonne pas, et a dû commencer dans les villes du littoral de la Manche, comme Calais, Boulogne, Fécamp, le Havre, Cherbourg, Granville, Saint Malo, etc., où il n'est pas rare que des *bands* anglaises aillent en excursion et passent même une partie de la saison des bains de mer.

" Les Français, très portés, comme trop de Canadiens, à ne trouver bon genre que ce qui est anglais, auront dit un jour : " La *band* anglaise joue ce soir au Casino ; " et la *bande* de gobe mouches parisiens qui fréquentent les villes d'eaux, aura emporté cette expression à Paris. Larousse doit avoir raison quand il dit qu'on l'y retrouve."

A travers les Journaux français.

On lit dans l'*Observateur*, de Nantes :

Malheurs aux vaincus ! Gambetta en fait aujourd'hui la cruelle expérience. C'est à qui, dans les rangs de la gauche et de l'extrême gauche, tombera sans pitié sur celui qui, dans ses jours de triomphe, s'écriait en parlant du Maréchal : " Il faut le tomber ! "

Triste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas !

Freyinet lui-même n'a pas craint de rom-

pre décidément en visière avec son ancien protecteur. Il est vrai que M. de Freycinet, l'hôte des Bénédictins, n'en est plus à compter ses palinodies et ses ingratitude ! Freycinet, le politicien de l'humiliation nationale, en lutte directe avec Gambetta, le politicien du casse-cou et des aventures. Pauvre France ! Obligée de se mettre à la remorque des puissances, ou d'être décimée par l'invasion : telle est la seule alternative qui s'offre à elle depuis douze ans. Et les caractères se sont tellement affadis, les courages se sont tellement amollis, qu'il suffit à Freycinet de dire à la Chambre : " Gambetta voulait emboucher la trompette guerrière ! " pour qu'aussitôt les députés lancent le poing à Gambetta et disent à Freycinet : " Aplatissez-vous encore davantage devant l'Europe ; demandez à genoux les plus humiliants pardons ; mais, de grâce, pas de guerre, pas d'expédition ! " C'est écoeurant. Gambetta devenu le point noir et la bête noire de la Chambre, est tellement excédé qu'il a, dit-on, l'intention de donner sa démission. Ses amis, tout en lui déconseillant une semblable résolution, l'engagent vivement à faire le mort et à se laisser oublier. C'est qu'en effet la fureur de ses adversaires est arrivée à un tel diapason, que l'oubli est pour lui le meilleur refuge. La publication du *Livre Jaune*, où se trouvent relatées les dépêches de Gambetta, invitant l'Angleterre à se joindre à nous pour envahir l'Égypte, a été l'occasion de ce renouveau de colère. Il n'est pas jusqu'au *Temps* et aux *Débats* qui ne fassent leur partie dans ce concert de malédictions.

.

De son côté, la *Gazette de France* dit :

La querelle entre les ministériels en pied et les ex-ministériels est arrivée à son paroxysme.

Freycinetistes et gambettistes échangent les plus sanglantes injures.

La naïveté de M. Gambetta coûtera peut-être l'Algérie à la France, s'écrient les ministériels.

La faiblesse de M. de Freycinet déshonore sans retour le gouvernement, répliquent les gambettistes.

Ce qui est certain, c'est que les deux affirmations sont variées. M. Gambetta a été aussi naïf que M. de Freycinet a été plat. Il n'était pas possible de trouver une plus désolante succession d'hommes d'État aux affaires publiques ; et quand on considère que ce sont là les deux plus intelligents politiques du haut personnel démocratiques, on demande ce qui reste à la République du Quatre Septembre, en dehors du milieu socialiste (qui est la démagogie.)

Il est certain que, pour tout esprit observateur, ce n'est pas seulement la question extérieure qui est mise en jeu, c'est aussi la question intérieure.

De tous les côtés, on se dit : cela ne peut continuer ainsi.

Et c'est vrai : on ne peut continuer ainsi.

.

Sous le titre : mouvement communal, on lit dans l'*Union de Bretagne* :

Nous disions dernièrement que la Commune, en se fédéralisant, n'attendait qu'une occasion propice pour se refaire et qu'en attendant elle essaierait ses forces. Un fait récent nous donne raison.

L'un des orateurs socialistes a déclaré, il y a peu de jours, dans une réunion à la salle Petrelle :

" Si nous sommes divisés quant à l'emploi à faire de la révolution, nous sommes unanimes pour vouloir la révolution " QUI SERA UNE RÉVOLUTION VIOLENTE."

" Jusqu'à ce que le moment soit venu, nous ferons des démonstrations, qui nous habitueront à malœuvrer par grandes masses, qui nous donneront l'habitude des rues de Paris. Quand nous serons fédérés, nous ne laisserons passer aucun de nos anniversaires, aucune occasion, sans faire, en grand nombre, par milliers, en masses imposantes, des manifestations qui décideront beaucoup d'irrésolus à venir à nous, et qui affaibliront par la peur la société bourgeoise. C'est pour toutes ces raisons qu'il faut nous fédéraliser."

Le mot communal monte toujours.

.

On laïcise tout en France, jusqu'au serment. Nous lisons dans un de nos échanges français :

Toujours fidèle aux instructions de la franc-maçonnerie, la Chambre avait, dans une séance précédente, laïcisé le serment judiciaire. Ainsi désormais, si telle est la volonté du sénat, tous les témoins, et le chef du jury n'auront qu'à jurer sur leur honneur et conscience, mais non plus devant Dieu et devant les hommes. Que signifient, si l'on exclut Dieu, l'honneur et la conscience ? absolument rien ; ce sont des mots vides de sens. A cette occasion, comme à propos des enterrements civils, Mgr Freppel a défendu à la tribune, avec autant d'éloquence que de modération et de courage, la vérité et la liberté, la religion et la justice.

.

Nous lisons dans la *Revue catholique des institutions et du droit* :

Nos législateurs ont à détruire non seulement la famille, mais tout ce qui, comme elle, tient à la religion. C'est la mission, le mandat qu'ils ont reçu de la franc-maçonnerie, et ils s'en acquittent avec un zèle incontestable. On ne sait pas peut-être quels projets sont en ce moment élaborés par diverses commissions et destinés à être votés prochainement par les Chambres. En voici une liste incomplète :

Il y a ; le projet de M. Paul Bert, concernant l'exercice du culte catholique, supprimant les facultés de théologie et ajoutant aux Articles organiques des dispositions pénales draconiennes :

Le projet de Waldeck-Rousseau, pour les associations civiles et contre les associations religieuses :

Le projet de M. Bernard Lavergne contre le Concordat, l'épiscopat et les congrégations (le plus odieux peut-être de ces divers projets) ;

Le projet de M. Jules Roche, sur la séparation de l'Église et de l'État, la sécularisation (en français, confiscation) des congrégations, des fabriques, des séminaires et la démolition de la chapelle expiatoire de Louis XVI ;

Le projet de M. Boyssset pour l'abrogation du Concordat

Le projet du même député, pour la suppression des facultés de théologie ;

Le projet de M. Clémenceau, pour l'abrogation de la loi qui a autorisé la construction de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre ;

Le projet de M. Raspail, pour la laïcisation du Panthéon ;

Le projet de MM. Laetzel, Ballue, Lockroy et autres sur le retrait des maisons et biens affectés par l'État à des services religieux ;

Le projet de loi soumettant à certaines conditions les directeurs et professeurs de l'enseignement libre (rapporteur, M. Compayré) ;

Le projet de rétablissement du certificat d'études universitaires pour les candidats au

baccalauréat, en d'autres termes, la suppression de tous les collèges (M. Marou, rapporteur) ;

Le projet de M. Corentin Guyho, tendant à limiter les droits et le pouvoir des évêques, créant des garanties nouvelles pour le clergé des paroisses contre le pouvoir épiscopal et au profit de l'État contre le clergé.

Ces projets sont pour la plupart déjà pris en considération ou rapportés. L'un d'eux celui de M. Compayré, a été déjà adopté par la Chambre, malgré les magnifiques discours de Mgr Freppel et de M. de Mun. Par l'effet de cette loi, tous les collèges libres et tous les séminaires sont à la disposition absolue des conseils académiques, c'est-à-dire de l'État qui peut les fermer quand il le voudra. Les autres projets une fois adoptés, — et ils le seront, — constitueront un kulturkampf plus terrible cent fois que les lois prussiennes de mai. Ce ne sera plus la tyrannie religieuse, mais la suppression certaine de tout culte et de tout clergé. Et ce sera parfaitement légal.

Et nous entendons, n'en doutons pas, d'honnêtes gens nous dire que l'État est le maître et qu'on ne peut pas lui résister.

Nouvelles générales.

Un forçat du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, nommé Diagon, en voulant s'évader, a été tué par un gardien qui a tiré un coup de fusil sur lui. Le jury a rendu un verdict d'homicide justifiable.

M. Hector Fabre, qui part prochainement pour la France, a donné sa démission comme sénateur. On parle de M. Pierre Garneau, ou de M. P. V. Valin comme devant le remplacer au sénat.

Une dépêche de Londres mande que le gouvernement anglais a fortement blâmé l'action de ses autorités fédérales qui ont permis l'adoption, par le parlement canadien, d'une résolution en faveur de l'autonomie Irlandaise. La manière dont cette nouvelle a été reçue par certains journaux canadiens porte à croire que le " lien colonial " n'est guère plus fort qu'une toile d'araignée ; un souffle pourrait le rompre. Le *Courrier de Montréal* dit que cette désapprobation de la métropole lui est bien égale. Tandis que le *World* dit clairement que John Bull devrait bien se mêler de ses affaires, que les affaires du Canada ne le regardent plus.

Les élections fédérales à Manitoba ont eu lieu. Sur les cinq sièges que compte cette province, les libéraux en ont gagné trois, contrairement à l'attente générale.

Nous avons reçu une petite brochure de M. Victor Vannier, de Metzgermotte, sur le topinambour. C'est un traité pratique de la culture et de l'emploi de cette plante trop peu connue dans notre pays. Nous engageons ceux qui s'intéressent à l'amélioration de notre système d'agriculture à se procurer cette petite brochure.

La *Minerve* annonce que M. Nantel, frère du rédacteur du *Nord*, doit être nommé inspecteur d'écoles en remplacement de M. Pilon. Est-ce que cette nomination explique le renvoi parfaitement illégal de M. Pilon et la férocité avec laquelle M. Nantel du *Nord* a défendu cet acte arbitraire ? Ne parlez pas tous ensemble.

C'est mercredi et jeudi de cette semaine qu'a eu lieu au collège de Sainte Marie de Montréal la réunion des anciens élèves de cette maison. Cette institution, on le sait, est dirigée par les RR. PP. jésuites.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.

L'opposition critique assez vivement la politique égyptienne de M. Gladstone, on croit qu'il y aura un vote à ce sujet. On trouve que le gouvernement a bien tort de donner à Arabi bey le temps de fortifier ses positions et de réorganiser son armée.

IRLANDE.

Les nouvelles d'Irlande sont fort graves. La température est toujours très défavorable et l'on craint sérieusement une nouvelle disette.

On a déjà commencé à mettre à exécution le bill de repression, sanctionné ces jours-ci. Un homme a été arrêté dans le comté de Kerry en vertu de cet acte.

AFRIQUE.

LA GUERRE EN EGYPTÉ.

Le bombardement d'Alexandrie n'a pas mis fin à la guerre en Égypte. Pendant que des vaisseaux anglais détruisaient les forts, les soldats d'Arabi bey et la populace incendiaient et pillaient les principaux quartiers de la ville. Il faudra, dit-on, au moins vingt ans pour réparer les dégâts causés par les gens d'Arabi. De plus, un grand nombre d'Européens sont tombés victimes de la rage des Égyptiens.

Arabi bey, se servant du drapeau parlementaire pour faire cesser le feu de temps à autre, s'est retiré d'Alexandrie avec ses troupes laissant la ville aux pillards. Les troupes des vaisseaux européens et américains sont débarquées et ont travaillé à arrêter les incendies et à rétablir un peu d'ordre. Les Anglais ont pris possession de la ville au nom du Khédive, et ont organisé une police. Ils fusillèrent sans miséricorde les Arabes soupçonnés d'avoir incendié et pillé la ville. Ces exécutions en masse excitent des murmures même en Angleterre. Mais c'est là la façon des troupes anglaises. Dans leur excitation, elles ont tiré sur des sœurs de charité, les prenant, sans doute, pour des Arabes ; heureusement, personne n'a été blessé.

Ainsi, Alexandrie, ou ce qui en reste, est entre les mains des Anglais. Arabi pacha est campé à un endroit très avantageux, situé à dix-huit milles d'Alexandrie, dominant les deux chemins qui conduisent au Caire et le canal. Des dépêches disent que son armée est complètement démoralisée ; d'autres, au contraire, affirment que son armée est considérable et augmente tous les jours. On dit aussi que le faux prophète El Mehdi s'en vient du sud avec une armée immense dont les rangs grossissent chaque jour, pour se joindre à Arabi bey.

Le Caire est menacé d'un soulèvement formidable et d'un massacre général d'Européens. Le plus grand malaise y règne ainsi que dans toutes les autres villes égyptiennes.

Ainsi, bien que la ville d'Alexandrie soit en très grande partie détruite, la question égyptienne est pour le moins aussi loin d'être résolue qu'avant le bombardement.

La conférence siège toujours, mais ne paraît rien faire qui vaille. On parle toujours de l'intervention de la Turquie, et d'une action commune de l'Angleterre et de la France pour protéger le canal Suez qui paraît être sérieusement menacé.

En attendant, les Anglais ne paraissent pas disposés à s'avancer dans l'intérieur pour livrer bataille à Arabi. Ces délais sont tout à l'avantage de ce dernier.

AMÉRIQUE DU SUD,

Equateur.

La rébellion contre le directeur Veintimella, qui a succédé à Garci Moreno, continue dans la république de l'Equateur. Les insurgés paraissent victorieux en plusieurs endroits.

ÉTATS-UNIS.

On signale, de nouveau, des tempêtes désastreuses dans le Kansas et le Missouri.

On annonce la mort de madame Lincoln, veuve du président Lincoln.

sante au Général de Charette.

(Suite et fin.)

La France a tressailli d'admiration à cette prise de Loigny où deux régiments, refusant d'aller à une mort certaine, le général de Sonis s'avance au front des zouaves et leur dit : " Ces hommes refusent de me suivre, montrons leur ce que peuvent des chrétiens et des hommes de cœur."

Les zouaves s'avancent à la suite de leur colonel. Ils reculent les Allemands épouvantés à la vue de cette poignée de soldats qui franchissent près d'une lieue à travers toute une division embusquée, jetant les projectiles d'une effroyable mousqueterie. Trois portes-drapeaux tombent successivement, le sol se couvre de victimes, n'importe, ils avancent et font reculer l'ennemi, étranger à tant de valeur. Ils prennent le poste qu'avait désigné le colonel ; leur étendard flotte au souffle de la gloire. Ils sont là seuls au milieu des hordes prussiennes qui comprirent ce que vaut la valeur de l'enfant de la vraie France. Charette qui avait vu son cheval percé de coups sous lui, conduisait la charge à pied, jusqu'au village où il tomba blessé à côté du général blessé aussi. De trois cents zouaves, cent quatre-vingt-dix-huit sont renversés,

Le camarade Martin, notre distingué et estimable président de section était de ces volontaires de l'Ouest ; il a vu de près planter si vaillamment le drapeau de l'honneur sur le champ de Patay, il est témoin que l'on peut dire encore après tant de désastres que tout était perdu fors l'honneur.

Un immense cri de reconnaissance retentit du cœur de la France, qui offrit au héros de Loigny et la croix d'honneur et le titre de général et le mandat de député.

Messieurs ces faits qui ne sont que les traits saillants de la vie militaire de notre hôte, sont admirables : mais il y a beaucoup plus. Il est beau sans doute de voir ce preux, l'œil enflammé à la tête de ses zouaves, courir au combat ou plutôt à la mort, c'est d'un homme ; mais nous aimons mieux le voir, offrant à Loigny la bannière du Sacré-Cœur, comme signe de ralliement à ses soldats, et le matin de la bataille de Patay, assistant à une messe où il communiait avec quatorze de ses compagnons, tous tués ou blessés pendant la bataille. Nos cœurs ont été attendris jusqu'aux larmes au récit de cette scène de la Chapelle du Séminaire de Rennes, où Charette, en présence de quinze cents volontaires de l'Ouest et du fanion qu'un zouave blessé avait remporté de Loigny, disait à haute voix les paroles suivantes que je vous crois dignes d'entendre, même dans un banquet :

" A l'ombre de ce drapeau, teint du sang de nos plus chères victimes, moi, général baron de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre la légion des volontaires de l'Ouest, les zouaves pontificaux, au Sacré Cœur de Jésus, et avec une foi de soldat, je dis de toute mon âme : " Cœur de Jésus sauvez la France."

Nous aimons à le voir affirmer bravement, en plein dix-neuvième siècle, en face de la France révolutionnaire, que la vaillance est inséparable de la foi, et montrer au monde qu'il n'est si dévoué à son roi que parce qu'il voit dans l'autorité légitime le gage de l'ordre et le triomphe de la vérité.

Messieurs, cet acte de héros chrétien jette sur nous un lustre dont nous ne parlerions qu'en famille si la France tombant à genoux devant cette profession de croisé, ne se fut relevée chrétienne et n'eût senti dans ses en-

traillies naître l'espérance que donne toujours la foi.

Général, en conduisant vos zouaves à la gloire, vous les avez vengés des insultes reçues; vous avez arraché du cœur de votre Patrie qui se connaît en gloire, un immense cri d'admiration, et vous avez désigné à jamais la place de vos enfants, au jour de bataille, et cette place, comme vous le déclariez, c'est la première.

Il faut que je le dise en sa présence, car nous sentons le besoin de lui faire voir que nous l'avons compris : il a eu pour nous une affection particulière et l'amour qu'il nous porte s'est déversé sur notre pays. Dans toutes ses lettres il en parle avec un langage si constamment affectueux qu'il n'y a que la sincérité seule qui peut le lui avoir dicté. Sa présence ici d'ailleurs en est une preuve irrécusable, surtout quand pour y venir il se fait accompagné de ce qu'il y a de plus noble en France, le marquis de la Pochehoucault, dont le nom réveille l'idée de tant de gloires militaires et littéraires.

Nous sommes heureux de voir parmi nous ce descendant de notre vieille noblesse française ; il nous honore, et il redira à ses amis qu'il y a de ce côté de l'océan des gens capables d'apprécier ce qu'il y a de grand, en même temps qu'il sera témoin de la grandeur de notre amour pour notre chef. Je dis notre amour ; car après les manifestations enthousiastes qui ont eu lieu depuis l'arrivée de notre Colonel ici, il n'y a pas d'autre mot à employer.

Une autre preuve de la considération particulière qu'il a pour notre Canada, et c'est la plus grande, c'est d'y venir accompagner de cette femme admirable qu'il a jugé digne de partager ses hautes destinées. L'affection que nous lui portons tous par rapport à lui avant de la connaître s'augmente encore par la connaissance que nous avons acquise de ses hautes qualités personnelles. Vous avez dit quelque part, mon Général, qu'elle était zouave de naissance ; qu'elle le soit de naissance ou d'éducation, nous constatons qu'elle l'est et nous n'avons pas objection à ce que vous lui donniez le plus haut grade du régiment. Pour nous, notre cœur de soldats l'a décorée du titre de Colonelie. Si elle vient au champ, pour nous encourager, nous la protégerons mieux que vous, que nous ne pourrions pas suivre toujours ; tenez ! c'est beaucoup vous dire, nous la protégerons comme le drapeau dans les plis duquel nous l'envelopperons au moment du danger.

Merci Général, de votre affection pour notre pays. Mille fois merci de votre visite. Elle fait du bien à nos cœurs de soldats qui revoient en vous toutes les gloires du bataillon et toutes les espérances de l'avenir : elle fait du bien à nos cœurs de Canadiens : quand on voit notre pays s'incliner tout entier sur votre passage, nous sommes fiers de constater qu'il aime l'honneur, la gloire et surtout la foi.

Aussi quand vous aborerez les couleurs de l'autorité légitime, nous y serons.

Buvons à la santé du descendant d'une race de héros, et héros lui-même ; gloire au chrétien sans peur et sans reproche. Hommage à la noble Dame qui professe comme lui le plus généreux dévouement à la cause qu'il défend.

Dix ans de l'histoire

— DU —
D R O I T
(1 7 8 9 - 1 7 9 9)

La déclaration des droits et les principes de 89.

(Suite.)

Il m'a semblé que la preuve par les faits, de cette affirmation, ne serait ni sans intérêt ni sans utilité pour vous ; qu'elle formerait la suite naturelle et le complément logique de nos précédents entretiens.

Je me propose donc de vous exposer, non pas dans tous ses détails, mais dans ses parties essentielles, l'histoire du Droit et de la législation en France pendant les dix années qui se sont écoulées de 1789 à 1799.

Ayant dessein de confirmer, par les leçons de l'expérience, la vérité des principes que je vous ai exposés, je ne pouvais choisir une époque dont l'histoire se prêtât mieux à cette démonstration. Jamais la thèse de l'origine humaine du Droit et de la souveraine indépendance de la raison, n'a été aussi clairement et aussi dogmatiquement posée qu'au début de cette période qui s'est ouverte par la solennelle et théâtrale *Déclaration des Droits de l'Homme*.

Vous connaissez, Messieurs, et c'est en peu de mots que je vous rappellerai les circonstances dans lesquelles fut promulguée la *Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen*, placée par les législateurs de la Constituante au frontispice de la Constitution de 1791.

Les Etats généraux s'étaient réunis à Versailles le 5 mai 1789. Le clergé comptait deux cent quatre-vingt-dix députés, la noblesse deux cent soixante-dix et le tiers état cinq cent quatre-vingt-dix-huit. Parlant de la composition du tiers état, M. Taine dit ; " La grosse majorité se compose d'avocats inconnus et de gens de loi de l'ordre subalterne, simples praticiens enfermés depuis leur jeunesse dans le cercle étroit d'une médiocre juridiction ou d'une routine paperassière, sans autres échappées que des promenades philosophiques à travers les espaces imaginaires, sous la conduite de Rousseau et de Raynal. De cette espèce il y en a trois cent soixante-treize."

Les avocats inconnus, les gens de loi de l'ordre subalterne, dont M. Taine parle avec cette spirituelle irrévérence, n'étaient pas les seuls qui eussent fait, à travers les espaces imaginaires, des promenades philosophiques sous la conduite de Rousseau et de Raynal. La noblesse avait suivi les mêmes guides dans les mêmes pérégrinations, et il est facile de constater que plus d'un membre du clergé s'était quelquefois égaré dans ces dangereux sentiers.

Aussi vous retrouverez dans les discours de la plupart des orateurs la croyance à ce que M. Le Play a si justement nommé *les faux dogmes de 89* : la perfection originelle, l'égalité providentielle, la participation de chaque membre de la société au gouvernement, le droit de révolte et toutes les erreurs antisociales dont Rousseau fut le plus éloquent propagateur.

C'est pourquoi ce mouvement de réforme, qui pouvait être pour la France l'origine d'une ère de restauration, de grandeur et de prospérité, fut, contrairement aux vœux du pays clairement exprimés dans les *Cahiers*, converti par une majorité de rêveurs et de sophistes, de peureux et de naïfs, mené par des sectaires ambitieux et de violents, en une entreprise de renversement universel et de démolition radicale.

Personne ne nie aujourd'hui, et alors déjà aucun esprit éclairé et désintéressé ne mécon-

naissait la nécessité de réformes profondes dans a constitution de l'ancienne société. Les privilégiés avaient cessé de rendre les services dont leurs avantages étaient le salaire ; les privilèges devaient disparaître avec la cause qui les avait rendus légitimes. Je n'entends pas, vous le comprenez, justifier les injustices dont cette abolition fut accompagnée. La nécessité d'un contrôle efficace et régulier imposé au gouvernement dans l'administration des finances, était devenue évidente. A ces réformes le plus grand nombre de privilégiés et le roi se prêtaient sans résistance. Le vœu d'égalité avait été émis par les notables. Sur ce point les *Cahiers*, on peut le dire, étaient à peu près unanimes. Dans sa déclaration du 23 juin 1789, le monarque décrétait ces deux articles. Son intention, disait-il, était qu'il n'existât plus dans le payement des contributions pécuniaires aucune espèce de privilèges ou de distinctions. Il reconnaissait que les impôts devaient être votés par les Etats généraux et répartis sur les biens des trois ordres. Il allait plus loin dans la voie des réformes. Il proposait aux Etats généraux de rechercher les moyens d'assurer la liberté individuelle et la liberté de la presse, en les conciliant avec le respect dû à la religion, aux mœurs et à l'honneur des citoyens. Il émettait le vœu de l'abolition de la corvée et de la mainmorte, appelait l'attention des Etats généraux sur tous les impôts dont la perception était dure pour le peuple, et proposait l'établissement d'Etats provinciaux librement élus et chargés, non-seulement de l'administration jusqu'alors remise aux Assemblées provinciales, mais " de tous autres objets d'administration qui pourraient être plus utilement confiés aux provinces," et parmi lesquels le roi énumérait les hôpitaux, les dépôts de mendicité, les enfants trouvés, l'inspection des dépenses des villes, la surveillance sur l'entretien des forêts.

Quel programme de travaux pour une assemblée de législateurs ! et quelle âme française se consolera jamais de la déviation imposée par la folie antireligieuse, par les ambitions jalouses et les haines irrécyclables des sectaires, à ce mouvement général que le légitime successeur de Louis XVI, dans son manifeste du 5 juillet 1871, appelle avec raison " le mouvement national de la fin du dernier siècle."

La déclaration royale était lue le 23 juin. Trois jours avant avait eu lieu, dans la salle du Jeu-de-Paume, à Versailles, la réunion présidée par Bailly, dans laquelle les députés des communes se constituèrent en Assemblée nationale, et signèrent tous, à l'exception d'un seul, Martin d'Auch, la formule du serment de " ne pas se séparer jusqu'à ce que la Constitution du royaume fut établie et affermie sur des fondements solides."

Il semblerait, à entendre les délibérants du Jeu-de-Paume, que la France jusqu'à ce jour n'eût pas été constituée. Elle avait vécu cependant, et même avec assez d'éclat. Il y a, si je ne me trompe, une histoire de France avant le 20 juin 1789, et cette histoire de France ne laisse pas d'avoir de belles pages. Le royaume de France tenait sa place parmi les Etats ; on s'accorde même à reconnaître que cette place était la première. Il eût été naturelle d'en conclure, ou bien qu'un Etat peut vivre, grandir, prospérer, imposer au monde son influence prépondérante, sans avoir de constitution ; ou bien, ce qui est plus vrai, qu'un peuple peut être très solidement constitué sans charte écrite, sans code constitutionnel divisé par chapitres, articles et paragraphes. Mais qui eût osé alors parler un tel langage ?

LUCIEN BRUN.

A Continuer.

— LES —
ORPHELINS DE
SIENNE.

(Suite).

Anselme s'avança vers Carlo, et lui dit :

J'ai réuni à la hâte cette respectable assemblée, afin de sceller devant elle notre heureuse réconciliation, et de m'honorer, en sa présence, des témoignages de votre amitié. Je les ai réunis aussi, ces parents, ces alliés, ces amis si chers, afin qu'ils m'assistent de leurs suffrages dans la prière que je veux vous adresser.

— Vous ! une prière... à moi ?

— Oui, Carlo... D'ennemis nous sommes devenus, amis, d'amis devenons frères. Noble demoiselle, ajouta-t-il en fléchissant le genou devant Angiolina, soyez dame et maîtresse de ce manoir ; soyez, entre deux maisons ennemies, le gage d'une paix éternelle ! Dites, Manfredi, le voulez-vous bien ?

Carlo prit la main d'Angiolina, la mit dans celle d'Anselme, et, les yeux levés au ciel, il s'écria :

— Puissent ainsi finir toutes les vengeances de l'Italie !

(Fin.)

ALBERT BEYLING.

(1 4 2 3 .)

De toutes les guerres qui désolèrent l'Europe au moyen âge, l'une des plus terribles fut celle qu'enfantèrent les factions rivales des *Hoecks* et des *Cabillaux* : — pendant plus d'un siècle, elles ont ensanglanté la Hollande. Ce fut sous le règne de Marguerite, comtesse de Hollande et femme de l'empereur Louis de Bavière, qu'elles prirent naissance. Une portion des seigneurs et des villes mécontentes de son gouvernement, avait appelé le comte Guillaume son fils, et avait prétendu que la comtesse était tutrice et non pas dame souveraine du pays, non pas *seigneur de son propre droit*. La guerre s'était allumée ; véritable guerre civile, c'est-à-dire ardente, implacable, engendrant l'esprit de vengeance et les sanglantes divisions. Les premiers auteurs de ces troubles dormaient depuis longtemps dans leurs tombeaux, que la flamme de leurs disputes brûlait encore, et elle se ralluma plus vive sous le règne de Jacqueline de Bavière, arrière-petite-fille de Marguerite et dernier rejeton des comtes de Hollande. Cette princesse infortunée, trahie par ses proches, trahie par son propre cœur, car ses affections, mal réglées, causèrent sa ruine, entraîna dans son parti la faction des *Hoecks*, qui avait défendu jadis les droits de Marguerite, et qui appuya de ses armes la guerre que Jacqueline soutint contre son oncle *Jean sans Pitié*. Cette guerre, longue et cruelle (1417) réveilla toutes les anciennes discordes.

La Hollande et la Zélande furent divisées en deux camps : les *Cabillaux* régnaient à Leydt, Harlem, Dordrecht, Rotterdam ; les *Hoecks* possédaient Alkmaer, Gonda, Vianen,

Oudewater. Le puissant duc de Bourgogne, Philippe le Bon, soutenait les premiers ; l'évêque souverain d'Utrecht, le duc de Gloucester, frère du régent Bedford, troisième époux de Jacqueline, appuyaient les seconds. Les *Cabillaux* avaient pour chef Jean d'Egmont, d'une des plus illustres maisons de la Hollande ; les *Hoecks* se ralliaient autour de la bannière de Guillaume de Bréderode, amiral de Jacqueline ; les forces étaient égales des deux côtés, et il fallut tout le pouvoir du duc de Bourgogne, pour faire pencher la balance. Il battit les *Hoecks* en bataille rangée à Brauwerhaven en Zélande : en vain Jacqueline essaya de se défendre contre l'agression de ce prince, un de ses plus proches parents ; en vain, rompant les digues, elle voulut mettre les flots de la mer entre elle et Philippe ; elle fut vaincue dans ses dernières retraites, et sans amis, sans argent, sans puissance, elle dut se remettre à la générosité de son ennemi. Elle nomma Philippe son héritier, accroissant ainsi les vastes domaines de la maison de Bourgogne du comté de Hainaut, des îles de la Zélande, de la Hollande et de la Frise et elle mourut oubliée, au château de Tergoes. Son nom ne vit plus que dans les chroniques et dans le souvenir des antiquaires, qui conservent avec soin les petites cruches d'argile qu'elle façonnait dans ses moments de loisir et qu'on appelle encore *Vrouw-Jacoba-Krughjes* (cruches de dame Jacqueline).

Les provinces des Pays-Bas cédées par Jacqueline de Bavière furent portées dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie, héritière de Bourgogne, avec l'archiduc Maximilien. Philippe le Beau, leur fils, les transmit à Charles-Quint. On peut voir, pour l'histoire des *Hoecks* et des *Cabillaux*, M. de Barante (*Histoire des Ducs de Bourgogne*). Quant à l'histoire de Beyling, que nous allons rapporter, elle est constatée par les chroniques de Hollande et par la tradition locale.

I

Un des épisodes les plus terribles de la guerre fut la prise du château de Schoonhoven ; les *Hoecks* s'en emparèrent après une longue et sanglante résistance, et ils en franchirent les murailles en passant sur les cadavres de la garnison. Le gouverneur du château, Albert Beyling, fut trouvé blessé et sans connaissance : il était entouré d'une haie de morts qui portaient la marque de son épée ; et, lorsqu'il revint à la vie il était prisonnier aux mains de ses mortels ennemis.

Le soir du même jour, Henry de Bagelaar, le chef des *Hoecks*, entouré de ses principaux capitaines, était assis dans sa tente, dressée aux bords du Leek, d'où l'on découvrait les tours et les remparts du château de Schoonhoven. D'après l'ordre des vainqueurs, cette citadelle avait été livrée aux flammes ; et l'on voyait, au milieu des brumes du soir, les langues ondoyantes du feu monter le long des créneaux des tours, et dévorer, comme de la paille, les toitures du bâtiment principal. On entendait le fracas des planchers qui s'éroulaient, des murailles qui s'affaissaient, minées par l'élément destructeur ; à ces bruits si-

nistres se mêlait parfois un gémissement isolé, car ceux des habitants du château qui avaient échappé au fer périssaient dans les flammes, et lorsqu'ils voulaient sortir de leur brûlante prison, les piques des *Hoecks* les y repoussaient impitoyablement. Beyling seul avait survécu.

— Qu'on amène le prisonnier, dit Bagelaar, qui suivait des yeux avec une curiosité froide les progrès de l'incendie.

Quelques moments après, Beyling parut. Il portait le bras droit en écharpe, et son front était entouré d'un bandage. Vaincu, désarmé, blessé, il avait néanmoins une attitude fière. Le calme de son regard semblait annoncer une âme supérieure aux agitations de la vie, et qui possédait sa liberté au milieu des fers et en présence de la mort.

— On nous a transmis ta demande, dit Bagelaar : mais si nous te l'accordions, quel gage nous offrirais-tu ?

— Ma parole, dit Beyling.

— Et tu connais le sort qui t'attend ?

— Je le connais.

— Et tu t'engages à revenir, dans vingt et un jours, te remettre entre nos mains ?

— Je m'y engage.

Eh bien ! pars ! Mais songe que ton honneur reste en otage entre les mains des *Hoecks* !

— Vous n'aurez point souci de le garder ! répondit Beyling. Adieu Bagelaar, dans vingt et un jours, tu me reverras !

II.

Le lendemain, dans la nuit, une barque de pêcheur fendait rapidement les flots du Hondt, et, guidée par la rougeâtre lueur d'un fanal, se dirigeait sur l'île de Duyveland. Elle ne portait qu'un seul passager ; et celui qui l'avait vu une fois ne pouvait oublier cette taille haute et noble, cet œil tranquille et fier, ce front mélancolique, dont les cheveux avaient blanchi dans les fatigues des camps et les soucis du conseil. C'était Beyling. Enveloppé de son manteau, appuyé contre le mât du fragile bâtiment, il cherchait dans l'ombre des sinuosités bien connues du rivage où il avait hâte d'aborder.

Enfin la barque toucha la terre ; Beyling mit une pièce d'or dans la main du pêcheur ; celui-ci, profitant d'un vent propice, repartit aussitôt. La lune éclairait la rive déserte ; quelques pêcheurs avaient bâti leurs cabanes auprès de l'élément qui leur donnait le pain du jour ; tout était silencieux dans ces chaumières ; le marin dormait entre sa femme et ses enfants, bercé jusque dans ses rêves par le murmure monotone de la mer ; Beyling n'éveilla personne : il prit seul le chemin de son manoir. Il traversa quelques champs où la terre végétale, apportée à grands frais, produisait sur un sol naturellement aride une moisson abondante, et il franchit une sorte de *steppe* où croissaient seulement des bruyères et des sapins. La lueur des flambeaux du ciel lui montra enfin les sveltes tours et les murs antiques de son châtel. Beyling s'arrêta un moment ; il contemplait ce paisible paysage, cette demeure, moitié guerrière, moitié rustique, qui, baignée des clartés de la

lune, apparaissait si fière et si calme ; ces tours aux étroites meurtrières, qui s'avançaient comme pour défendre la famille reposant sous leur abri ; ce petit clocher, symbole de prière et d'amour à l'ombre duquel dormaient, dans leurs armures tous les sires de Beyling : ces toits où nichaient les cigognes ; ces fossés qui rappelaient à Albert les jeux de sa jeunesse et ses courses hardies sur leurs ondes glacées : il regardait surtout une haute fenêtre, derrière laquelle scintillait la pâle clarté d'une lampe.

Mais cédant à un sentiment étrange, il ne voulut pas réveiller sa femme, quelle que fût la joie de son retour ; et il erra, perdu dans ses pensées, jusqu'à ce que l'aube grise se levât sur les flots.

Alors, prenant le cor qui pendait à sa ceinture, il en tira un son prolongé.

Aussitôt tout fut en mouvement dans le château ; on avait reconnu le signal du maître. Les serviteurs se hâtèrent de lever la herse et d'abaisser le pont-levis. Albert le passa rapidement et se trouva au milieu de ses domestiques et des vaisseaux armés qui gardaient son manoir ; il répondit quelques mots affectueux à leurs salutations empressées. Mais son nom, prononcé avec joie, l'interrompit soudain, et il vit devant lui sa femme, son Isabelle, qui portait dans ses bras le plus jeune de leurs fils : il leva les yeux au ciel, et pressa l'épouse et l'enfant contre son cœur.

— Albert, dit-elle, mon cher seigneur, est-ce bien vous ? Béni soit Dieu, qui vous rend à votre femme et à vos enfants ! Guillaume, mon cher mignon, vois, c'est ton père, embrasse-le.

— Mes bien-aimés, répéta Albert avec effusion.

Deux autres enfants venaient d'arriver et complétaient l'heureux groupe. L'un, Floris, était un beau jeune homme de quinze ans ; l'autre était une jeune fille de dix ans, nommée Marie. Palpitants de joie, et l'expression du bonheur sur tous leurs traits, ils s'étaient mis à genoux pour recevoir la bénédiction paternelle. Beyling ôta sa toque, pria un instant en silence, et fit le signe de la croix sur ces fronts si purs et si beaux. Isabelle le contemplait sans rien dire ; des larmes, larmes de joie et de douleur, roulaient dans ses yeux ; elle reprit enfin :

— Mon cher Albert, il n'est pas de bonheur sans mélange : vous êtes blessé !

— Oh ! ce n'est rien, répondit-il en s'efforçant de sourire : ces blessures m'ont affaibli pour un instant ; mais elle n'offrent pas de dangers. Vos soins les guériront, ma douce Isabelle.

— Si vos malheureuses guerres m'en laissent le temps ! Dites-moi, ajouta-t-elle plus timidement, dites-moi, cher Beyling, serez-vous forcé de retourner encore à l'armée ?

Il garda le silence. Isabelle le comprit, et elle pleura, en appuyant son front sur l'épaule de son mari. Il la regarda avec compassion et dit enfin :

— Isabelle, ne troublons pas l'heure présente ; elle est tout dans la vie d'un soldat.

A continuer.

PETITES NOTES

CALEMBOURS.

Influence de la question d'Orient sur les calembours.

—Quelle différence y a-t-il entre le sultan et un tramway ?

—C'est que si le premier à un sérail, l'autre à ses rails.

LE ROI DES ZOULOUS.

Cettewayo adore une chose, la cérémonie d'une extraction de dents...chez les autres. Cette jouissance pour lui le rattache à la vie. Il y a plusieurs années, il souffrait d'une dent croisée qui l'ennuyait depuis plusieurs mois. On lui amena un dentiste de Natal.

L'homme de l'art soulagea le monarque zoulou d'un demi tour de poignet. Reconnaissant, Cettewayo offrit au dentiste un morceau d'or vierge, le dentiste accepta : mais le monarque lui en offrant davantage, chose étrange, le dentiste refusa et dit qu'il était suffisamment payé. Cettewayo insista, et le dentiste persista dans son refus. Ce que voyant, le zoulou fit venir les hommes de sa garde et leur fit à tous arracher une dent, service pour lequel il paya le dentiste.

Durant l'opération, Cettewayo se tordait de rire de voir les grimaces et les contorsions de ses soldats de garde et depuis, chaque fois qu'il peut en avoir l'occasion, il ne manque jamais d'assister à une extraction de dents.

LES RESTES D'ABRAHAM.

On sait, ou plutôt on ne sait généralement pas, que le lieu de sépulture d'Abraham, de Sara, d'Isaac, de Rebecca, de Jacob et de Lia, la double caverne de Macpelah près d'Hébron est encore aujourd'hui intacte comme aux temps bibliques ; les restes du patriarche et des siens y sont conservés dans des sarcophages de pierre. Depuis les croisades aucun chrétien n'a pu y avoir accès ; dans ces dernières années le prince Frédéric d'Allemagne, muni de firmans du sultan, a été admis à pénétrer dans la mosquée qui est construite sur ce lieu ; mais il n'a pu aller qu'à l'entrée de la grotte, qu'on n'a jamais voulu éclairer en sa présence.

Un architecte italien, M. Pierrotti, a, en se déguisant en Arabe, réussi à descendre quelques marches de l'escalier qui descend dans la caverne et à apercevoir les sarcophages rangés l'un à côté de l'autre, où se trouvent les corps des premiers ancêtres du peuple d'Israël embaumés très probablement selon les procédés égyptiens.

Il y a une quinzaine de jours, par ordre du sultan, une commission a visité en détail l'intérieur de la grotte, pour examiner s'il n'y avait pas de réparations à faire ni d'écroulement à craindre. On a trouvé tout dans le meilleur état, sauf les tapis de soie qui recouvrent les sarcophages et qui vont être remplacés par de nouveaux tapis précieux que va envoyer le sultan.

La fusion de la *Voix du Peuple* et de l'*Echo d'Iberville* inspire au *Franco* l'affreux calembour que voici :

“ Le rapprochement de ces deux natures antipathiques a été tellement forcé, qu'elles se sont étouffées, anéanties, dans une première étreinte.

La *Voix* est restée sans *Echo*, l'*Echo* est resté sans *Voix*.

UN ARBRE FATIDIQUE.

Toute une province d'Allemagne est en ce moment en émoi, à cause de la mort du poirier qu'on voyait sur le Walsen-Feld, près de l'Untersberg, non loin de Sarzbourg.

Depuis un temps immémorial, ce poirier, nouveau palladium de l'Allemagne, fleurissait et portait des fruits tant que les affaires de l'Allemagne étaient prospères : mais le ruisseau s'emparait ne lui toutes les fois que la gloire et la puissance nationales déclinaient.

Vers la fin du siècle dernier, à l'époque où

François II déposait sa couronne, l'arbre mystérieux parut s'associer au deuil public et ne donna ni fleurs, ni fruits.

On crut que c'en était fait de lui ; toutefois on le laissa subsister comme un vieux souvenir.

Mais en 1868, au moment où tous les efforts tendaient vers l'unité allemande, le poirier sembla tout à coup reprendre une nouvelle vie et se couvrit ça et là d'un peu de verdure. Enfin, en 1871, comme pour fêter la gloire des armées allemandes, le poirier donna une luxuriante floraison.

Cet arbre fatidique est mort le 9 mai ; beaucoup de gens en Allemagne croient que c'est un présage de malheur national.

ÇA ET LA

LE VIN ÉLECTRIQUE.

Il y a quelque temps, un vigneron des environs de Carcassonne, possédait dans sa cave une barrique de vin d'un goût détestable ; un beau jour, la foudre tomba dans la cave, la barrique fut disloquée, et on constata que le vin qui put être recueilli était excellent.

Un savant chimiste, frappé de cette particularité, étudia cet effet du tonnerre ; il fit passer le courant électrique d'une pile de six éléments à travers un petit fût de 125 litres de vin qu'il était impossible de boire, et, après plusieurs jours d'action électrique, le vin était devenu fort bon.

A la suite de cette curieuse découverte, on va faire des essais à l'entrepôt de Bercy. Attendons-nous à boire, avant peu, du vin électrique.

LES AMUSEMENTS D'UN PRINCE.

Le prince de Gales, dit un journal français, pour varier le plaisir des palais, fait, chaque semaine, un repas avec la cuisine exclusive d'un pays ; —cette semaine, on a mangé du chinois, du chien, des nids, du riz, etc., avec des bâtonnets ; —la semaine prochaine, cuisine provençale tout à l'huile.

OMELETTE DE MONSTRES.

A Berlin, plusieurs députés du Reichstag, dont n'était certes pas M. Simonis, ont mangé une omelette de monstres,—elle était faite avec 43 œufs frais, pondus en deux jours par l'un des serpents monstres de l'aquarium Hagenbeck.—Quels germes ont avalé ces députés !—un nid de serpents !

COMMENT SE NOURRIT UN ALLIGATOR

Le gosier d'un Alligator est un canal enluminé. Tout ce qu'il peut loger entre ses immenses mâchoires descend sans effort. Il est très paresseux, et au lieu de chercher quelque chose à manger, il laisse sa propre pâture chasser pour lui. Il se couche paresseusement, ferme les yeux, ouvre ses mâchoires qui forment une espèce de gouffre béant, et fait le mort. Presque aussitôt une mouche y entre, puis plusieurs cousins, et une colonie entière de marigouins. L'Alligator ne ferme pas encore ses mâchoires. Il attend pour un assortiment complet de mets, car il prend sa nourriture en gros. Quelques instants après un lézard se glissera à l'ombrière de la mâchoire supérieure. Ensuite quelques

grenouilles viendront donner la chasse aux marigouins. Finalement, tout un monde d'insectes et de reptiles se trouve réuni pour un pique-nique. Alors un tremblement de terre se fait sentir soudainement, le gouffre se ferme, l'Alligator cligne de l'œil, avale la ménagerie, et ouvre de nouveau les deux battants de sa formidable porte d'entrée pour de nouveaux visiteurs.

ANNONCES NOUVELLES.

NOUVELLE Galerie Photographique.

Avvertissement.

M. T. H. ELLISON, photographe, établi ci-devant rue St-Joseph, St-Roch, désire informer de nouveau ses amis et ses pratiques qu'il a ouvert, avec son fils, un atelier pour son propre compte, au

No. 18 Rue St-Jean

où l'on pourra le voir en tout temps et où il invite le public à venir l'encourager.

Photographies dans le meilleur style, à une piastre la douzaine.

Quatre portraits sur zinc pour vingt-cinq cents.

Le public est mis en garde contre l'histoire que des personnes intéressées font circuler et d'après laquelle M. Ellison aurait quitté la ville.

ELLISON & FILS,

18 Rue St-Jean

8 juillet 1882.—1m.

Consultation gratuite à toute heure

CHEZ LE

Dr ED. MORIN & CIE,
PHARMECIENS ET CHIMISTES,

COIN DE LA

RUE ST-JEAN

FAUBOURG

ET DE LA COTE

STE-GENEVIEVE

SAINT-JEAN



DEPOT GENERAL DE

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES,

Remèdes patentés,
Article de Fantaisie,
Parfumeries,
etc., etc., etc.

Boites à toilette en Pluche,
Boire à toilette en verre,
Boite à toilette de voyage,
etc., etc., etc.

DR MORIN & CIE informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de médicaments et de produits chimiques français, médecines française brevetées, telle que ;

Sirop Zed.
Gouttes perlées.
“ “ d'Ether Sulphérique.
“ “ de Térébentine.
Elixir de fer Rabuteau.
Sirop de fer “
Dragées de fer Rabuteau.
Elixir Alimentaire de Ducro.
Sirop de Robillon à l'Iodure et Quinine.
Quina Laroche.
Fer Bravais.
Extrait de Quinquina Duchamp.
Dragées Meynet (à l'huile de foie de morue.)
Pilules Anti-Névralgiques du Dr Moussette.
Liquide du Dr Laville (curative de la Goutte et des Rhumatismes.
Papier de Fayard.
Goudron de Norvège.

Goudron de Guyot.
Biscuits Vermifuge.
“ Purgatif.
Pâte Zed.
Alcoolature d'Arnica des RR. PP! Trappistes de N.-D. des Neiges.
Pilules de Blancard.
La Neufaline.
Eau Raphaël.
Poudre Indienne.
Injection Brou.
Capsules au Copahu pur.
Capsules au Copahu, Cubebe et Essence de Santal.
Biscuits dépuratifs du Dr Olivier contre les maladies secrètes, Dartres, Scrofules, vices du sang.

Ces médecines sont directement importées des célèbres maisons CLIN & CIE et CHARLES VIMARD, de Paris.

ASSORTIMENT GENERAL ET CHOISIE DE GRAINES DE CHAMP ET GRAINES DE JARDIN

HOMÉOPATHIE.

Spécifique contre la Dyspepsie.

Prescriptions remplies à toute heure avec la plus grande attention

UN CONSEIL DONNE GRATIS.

0-0-0-0-0-0

Important pour les familles

00000

Avant d'acheter vos provisions veuillez lire notre circulaire sur laquelle vous verrez l'échelle de "prix réduits."

VINS :

Bon Vin Xérés soc, à.....	\$1.20	mesure coloniale	ou	\$1.45	mesure impériale.
O'Porto supérieur, à.....	\$1.12	"	"	\$1.35	"
Riche Xérés de Palerme, à.....	\$1.08	"	"	\$1.30	"
Vin de Cette pur, à.....	\$1.20	"	"	\$1.45	"
Dessert {	Vin malvoisie, à.....	\$3.35	"	\$4.00	"
	Madeire Armée et Marine, à.....	\$3.75	"	\$4.50	"
	Vin d'Espagne Oloroso, à.....	\$2.50	"	\$3.00	"
	Xérés sec Carlton Club, à.....	\$4.15	"	\$5.00	"
	Vin français Muscat, a.....	\$1.50	"	\$1.80	"
Cherry Whiskey, à.....	\$1.40	"	\$1.70	"	
Cherry Brandy, à.....	\$1.70	"	\$2.00	"	
Brandy Black berry, à.....	\$1.70	"	\$2.00	"	

NOUS AVONS UN

ASSORTIMENT COMPLET DE VINS DE HAUTES MARQUES.

CLARETS DE MARQUES CHOISIES

IMPORTÉS DIRECTEMENT DE BORDEAUX.

CIGARE DE LA HAVANE, DIVERSES MARQUES.

00000

Bons thes noirs et verts,

Depuis 25 cts, par livres en remontant.

EFFETS EN CANISTRES ;

Tomates, Oranges, Pêches, aux prix les plus bas, Viandes de différentes espèces, convenables pour des pipues-niques, pour voyages au bord de la mer, etc., toujours en main.

Veuillez faire une visite a notre maison et juger par vous-mêmes.

GINGRAS ET LANGLOIS

27, 29, et 31, rue Saint-Jean.

HAUT DE LA RUE DU PALAIS.

AVIS

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il tient comme par le passé un établissement de première classe comme Barbier et que rien ne sera épargné pour la satisfaction générale de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Tout en les remerciant de l'encouragement qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, il ose espérer la même chose à l'avenir. A cet établissement un magasin de cheveux des plus complets y est adjoint où l'on trouvera toute sorte d'ouvrage en cheveux dans les derniers goûts et à grand sacrifice.

TELS QUE :

Tresses, Couettes, Frisettes, Chignons, Perruques, etc., etc.

U. Michaud,
Perruquier et Barbier,
No 76 rue du Pont,
St-Roch Québec.

Toutes sortes d'ouvrages faits à ordre.

L. T. DUSSAULT

IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES

ET MARCHAND TAILLEUR

EN GROS ET EN DETAIL

123, Rue St Joseph, St Roch,

00000

Soie noire et en couleur pour robes. Satin noir et en couleur pour garnitures. Etoffe à robe, nouveaux patrons. Assortiment complet d'étoffes pour deuil. Plumes, fleurs, cravates, gants de kid, etc., etc., Entoucas, parosols, nouveaux genres, etc., etc.

Drap noir et bleu. Drap gris pour pardessus. Casimir noir. Melton dans tous les prix. Serge française et anglaise. Tweed écossais et canadien. Flanelle de toutes sortes. Coton à chemise (Regata). Toile à chemise etc., etc.

Hardes faites et Chapeaux. Chemises et Gants. Pardessus en Tweed imperméables. Valises et Parapluies de toutes sortes. Cravates et Cols les plus nouveaux. Studs pour chemises etc., etc., etc.

UN SEUL PRIX

Toutes commandes pour la confection d'habillemets etc., etc., seront remplies sous un court délai.

ÆTNA

ASSURANCE SUR LA VIE

L'actif de cette compagnie est si productif, et ses risques sont si bien choisis, que les recettes provenant de l'intérêt sont plus que suffisantes pour faire face aux dépenses occasionnées par des décès, comme les chiffres ci-dessous des deux dernières années le font voir :

Intérêt sur fonds, 1877.....	\$1,527,307.70
Reclamations payées à cause de décès, 1877.....	1,121,083.73
BALANCE EN FAVEUR DE LA CAISSE.....	\$406,223.97
Intérêt sur fonds, 1878.....	\$1,617,764.91
Reclamations payées à cause de décès, 1878.....	1,091,268.63
BALANCE EN FAVEUR DE LA CAISSE.....	\$526,496.28
Intérêt sur fonds, 1879.....	\$1,856,710.46
Reclamations payées à cause de décès, 1879.....	1,376,527.43

BALANCE EN FAVEUR DE LA CAISSE..... \$480,183.03
1881 surplus..... 5,600,000.00

Veritables progres pendant les 14 dernières années.

Années.	Actif.
1866.....	\$ 2,036,823.05
1867.....	4,401,433.86
1868.....	7,538,612.35
1869.....	10,350,512.23
1870.....	13,284,594.21
1871.....	15,120,686.21
1872.....	16,640,786.24
1873.....	18,077,540.06
1874.....	19,482,415.88
1875.....	20,657,603.57
1876.....	22,092,734.32
1877.....	23,357,648.95
1878.....	24,141,175.70
1879.....	25,120,804.24
1881.....	27,055,884.76

1er Janvier 1880. \$25,636,195.31

SUCCURSALE DU CANADA EST,

126 RUE ST-JACQUES,

MONTRÉAL.

Jos GRONDIN, Agent,

51, Rue St-Pierre Bass-ville, Québec,

13 mai. 82.—lms

Ferronneries ! Ferronneries !

J. E. MARTINEAU

Marchand de Fer et Ferronneries,

No. 129, RUE ST-JOSEPH.

SÉCHOIR A RIDAUX

Pour Rideaux de dentelles, Couvrepieds,

Châles en laines, etc.

S'ajustant à toutes les grandeurs.

Les Rideaux étendus sur ce Séchoir sont mieux préparés qu'ils ne peuvent l'être dans aucune Buanderie.

Economique dans l'usage ; extension dans le sens du tissu ; apparence aussi belle que si le rideau était neuf.

A l'honneur de prévenir ses nombreuses pratiques qu'ayant terminé de grandes réparations dans son établissement il a aussi augmenté considérablement son fonds de commerce qui aujourd'hui se trouve le plus complet, le mieux assorti qu'il y ait à Québec. Il invite les acheteurs à venir voir son assortiment et surtout ses prix qui, en a la certitude, satisferont tous les acheteurs.

Toujours l'assortiment le plus complet de peintures de toutes sortes, huiles, vernis, vitres mastic, objets de tablettes, fourniture de maison de meubles, pour charron, menuisier et ferblantier.

—AUSSI—

Coutelleries de tout genre, poèles assortis de Lotbinière.

Tous ces articles ayant été achetés sous des circonstances exceptionnelles permettent de les offrir à des prix qui défient toute compétition.

Il profite de cette occasion pour remercier tous ses amis et le public en général pour le bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et il espère par sa manière de faire les affaires continuer à le mériter.

J. E. MARTINEAU.

Marchand quincailler,

Rue St-Joseph, No 129.

GROS & DETAIL ;— Messieurs les marchand de la campagne sont priés de venir voir nos prix et assortiment. Nous serons toujours de donner des informations sur nos prix aux personnes éloignées.

lan.— 3 juin, 82

CLAIRETS ! CLAIRETS ! !

100 caisses DE

JOURNU FRERES,

Une des plus grandes maisons de

BORDEAUX.

Une visite est sollicitée afin de voir notre assortiment.

GINGRAS & LANGLOIS,

27, 29 et 31, Rue St-Jean.

Québec, 1 juillet 1882.—lm.

AVIS

AUX MARCHANDS.

Nous venons de recevoir par SS. MANITO-

BAN une quantité de

BOLS A LAIT.

Blancs et Eponges | Patrons nouveaux, ainsi que

100 paillers vaisselle

2nde qualité

Que nous vendrons a bon marche.

Nous avons toujours en stock

L'HUILE DE CHARBON,

ASTRALE & KEROSENE.

Ainsi que les VITRES.

Renaud et Cie,

24, RUE ST-PAUL

17 juin 82, 1 an.

Charles E. Roy,

IMPORTATEUR DE CUIR

Etrangers et Domestiques

Ainsi que Fournitures pour Chaussures,

SPECIALITÉS, BOUDRIERS "CHAMPLAIN

FILS, BARBOUR, LEATHER BOARD,

PRUSSELLES, CIRAGE FRAN-

ÇAIS ELASTICS, ETC.,

Une visite est sollicitée

RUE DU PONT, ST. ROCH,

LIBRAIRIE

DE ST. ROCH,

RELIGIEUSE CLASSIQUE et d'Education. RELIGIEUSE CLASSIQUE



A travers l'Europe par A. B. Routhier broché. \$1.00
Vies des Saints pour tous les jours de l'année broché. \$1.00
Le curé d'Ars par l'abbé A. Monnin 2 vols. broché. \$1.75
L'annuaire de Mario relié. \$1.20
L'ivrognerie par l'abbé A. Malloux relié 0.50
Grand almanach français de Paul Dupont broché. 0.50
Exposition des principes du droit canonique par S. E. le Card. Gousset broché. 1.50
Le ciel ouvert par la confession sincère par l'abbé Favre broché. 0.60
Manuel du citoyen catholique broché 0.20
Le chemin de la croix à Jérusalem et les crucifix par l'abbé Provanché et le R. P. Frédéric \$3.00 le cent, ou 5 cents l'exemplaire.

— AUSSI —

TAPISSERIES

PAPETERIE, CIRROES, IMAGERIE, LIVRES ELANCS, ARTICLES RELIGIEUX ETC., ETC.

L. DROUIN & FRERE

LIBRAIRES-IMPORTATEURS

De FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE ET ÉTATS-UNIS.

96 Rue St. Joseph, St. Roch Québec.

24 juin 82. lan.

ULRIC GERMAIN & FRERE

Successeurs de Norbert Germain.

Tanneurs et Corroyeurs

ET

NEGOCIANTS DE CUIRS ET DE PEAUX VERTES.

1, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 19 et 20.

Rue Arago, St-Roch, Québec.

Ont l'honneur de prévenir le public et le commerce en général qu'ayant dirigé complètement les affaires de feu Norbert Germain depuis un an, ils continueront le même genre d'affaires, de la maison sous la raison sociale de

Ulric Germain et Frère.

Ils profitent de cette occasion pour remercier le commerce en général du patronage qu'ils en ont reçu jusqu'à ce jour, et espèrent par leur manière de faire les affaires en avoir la continuation.

24 juin 82.—lm.

Fabricant de meubles
 DE SALON
 CHAMBRE A COUCHER
 Salle à manger
 Etc., Etc.,

J. F. AREL, Ebeniste
 95 Rue St. Joseph
 Porte voisine du Bar-Poste,
 et de la Caisse d'Economie

— AUSSI —
 Toute commande
 d'ouvrage qui concerne
 cette branche d'affaire,
 exécutée avec ponctualité et
 à prix modérés.

Demenagement
JEAN GAGNON
 Horloger, Bijoutier et Graveur
 A transporté son magasin au
No 150 Rue du Pont.

M. Gagnon profite de cette occasion pour recevoir ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et il espère qu'on continuera à lui accorder toutes commandes dans sa ligne de commerce. Tous les ordres seront exécutés avec soin et ponctualité. Une visite est sollicitée.

J. GAGNON,
 Horloger et Bijoutier
 St-Roch Québec

Diplome et 1er Prix obtenu
 — A —
L'EXPOSITION
 POUR
CIRAGE WOLFF ACME

Procurez vous le Célèbre Cirage Wolfe Acme qui a eu le 1er Prix et Diplôme à l'exposition contre tous les autres.
 Demandez aussi le fameux cirage en Pate. Acme Paste Blaching Supérieur à tout autre En vente partout ou vous le demanderez. En gros chez les fabricants.

J. A. STÉ MARIE & CIE.,
 133 Rue McGill,
SEULS AGENTS A MONTREAL.
 10 déc. 1881.—Jan

N'OUBLIEZ PAS DE RENDRE VISITE
 AUX
Magasins de chaussures
 DE
George Binet

Nos, 110 et 260 Rue St. Joseph St-Roch.
 NOUVEL ASSORTIMENT POUR LES
 SAISONS DU
PRINTEMPS et D'ETE
EN GROS ET EN DETAIL

Notre assortiment étant des plus complets à Québec, je suis déterminé à vendre meilleur marché que partout ailleurs. Il n'y aura que l'embarras du choix.
 N'oubliez pas de venir examiner les qualités et les prix avant de faire vos achats ailleurs.

A bon marché pour du comptant
Politesse et satisfaction a
tout le monde.

GEORGE BINET
 Nos 110 et 260 Rue St Joseph, St Roch.
 mars 3 ms 82.—

Vins, Liqueurs, Cigares, Epicerie, etc. etc.

EN GROS ET EN DETAIL
FORTIER & WEIPPERT,

Informent leurs amis et le public en général qu'ils continuent le commerce d'Epicerie vins et Liqueurs, au magasin de MM. Gingras et Langlois, dont ils étaient commis, Rue du Palais. Inutile de vous dire que les plus grands soins et l'exactitude à toutes les commandes qui seront apportées.

Une visite est sollicitée

L. R. W. Fortier. A. F. Weippert.
 20 mai —2ms.

CONTRE
LA TOUX LE RHUME, LES ENROUEMENTS. LES FAIBLESSE D'ESTOMAC, Etc., Etc., Etc.



Ce Sirop composé de savevante, de marrube [horum], de Sirop de Merisier, de Gomme d'Epinette, etc., est reconnu par la Faculté Médicale, et par tous ceux qui s'en sont servi, comme ce qu'il y a de plus sûr pour guérir la Toux, le Rhume, l'Enrouement et les premières attaques de consommation, etc., etc. Pour ces maladies, plusieurs vous diront : il n'y a rien de meilleur que la Gomme d'Epinette, d'autres, c'est le marrube [horum], un autre, la savoyanne, un autre le Sirop de Merisier, etc.

Pourquoi n'essayez-vous pas avant tout autre ce *Sirop de Merisier Compose*? puisque c'est un composé de tous les remèdes mentionnés plus haut, et comme étant des meilleurs.

Essayez ce *Sirop de Merisier Compose*. Ceux qui en feront l'essai en seront si satisfaits, qu'ils ne voudront pas employer d'autre spécifique.

PREPARE PAR
A. C Dionne, 243 rue Lafontaine,
MONTREAL.
 ENREGISTRÉ le 4 Juillet 1878.
 3 déc. 1881.—6m

Pianos! Pianos!
 UNE CENTAINE DE
PIANOS
 — ET —
HARMONIUMS

A des prix qui défient toute compétition, eu égard à la qualité supérieure des instruments;
 Conditions libérales. Fret payé jusqu'à destination.

Pianos Hazelton,
Pianos Krantch & Bach,
Pianos Dominion,
Pianos Canadiens
Pianos Americains
Pianos Europeens.

de première classe seulement et pleinement garantis.
 J'invite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'acheter un piano, à venir visiter mon assortiment avant d'acheter ailleurs.
SATISFACTION GARANTIE.
 Catalogues illustrés et prix expédiés sur de mande.

L. E. N. PRATTE
 No 280, RUE NOTRE-DAME,
 (Magasin de musique de A. J. Boucher)
MONTREAL.

NOUVELLEMENT REÇU
CHEZ
T. DROLET
 HORLOGER ET BIJOUTIER
 121 Rue du Pont, St Roch, Québec
UN GRAND ASSORTIMENT
Horloges de toutes grandeurs
A DES PRIX CONVENABLES

POUR
TOUTES LES BOURSES
MONTRES EN OR
 ET
EN ARGENT

Bijouteries de
toutes sortes
 Les Montres et Pendules sortent des meilleures fabriques Européennes et Américaines.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
T. DROLET
 421 Rue du Pont.

CULTIVATEURS ! !

Les Faucheuses, Rateaux et Moissonneuses de Cozzitt & Frere sont les meilleurs.
 Offerts en vente dans toutes les paroisses.
 Voyez nos agents pour les prix et conditions.

P. T. LEGARÉ.
 Agent général.
 Entrepôt de COZZITT & FRERE :
 401, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.
 24 juin 82.—3m,

GRANDE
BEDUCTION ! !

VENIE SANS RESERVE !
Rabais Extraordinaire ! !

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profité du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple, et qui défie toute concurrence.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

*Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, O
 tensors, Calices, Ciboures, Encensoirs,
 Burettes, etc., etc., etc.*

AINSI QUE TOUTES SORTES DE

*Bouquets pour Autels,
 Papiers pour Fleurs Artificielle,
 Feuilles de toutes sortes,
 Apprêts pour Fleurs.*

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants:—Classiques Français et Anglais, Papeteries de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS,
 Libraire,
 177, rue St Joseph St Roch, Québec.
 27 octobre 1881.

VENANT DE PARAITRE
MONSIEUR DE SAINT-VALLIER
 ET
 L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉRO

HISTOIRE—TRADITIONS—BIOGRAPHIES

*Grand volume in-octavo Royal de plus de 700
 Pages avec portraits.*

Un exemplaire broché \$2.50

L'ouvrage sera envoyé par la malle franc de port à toutes les personnes qui en feront parvenir le prix à l'HOPITAL GÉNÉRAL de Québec, ou à M. J. N. Duquet, seul agent pour le Canada.
 223 RUE ST JEAN, QUÉBEC.



La LOTION PERSIENNE est la meilleur préparation connue jusqu'à présent contre
le Masque. les REUSSERS,
les Boutons.
 ou toutes autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison, est recommandée d'une manière spéciale comme étant excellente

EAU DE TOILETTE.
 Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE,
En vente chez tous les Pharmaciens.

SEUL AGENT POUR LA PUISSANCE
S. LACHANCE.
 646 Rue Sainte Catherine,
Montreal.
 Dépôt à Québec, chez MM. GIROUX et FRÈRE, nos, 37 et 39, rue Saint-Pierre, basse-ville.
 3 déc. 1881.—6m

AVIS IMPORTANT
S'ADRESSER AU MAGASIN BARRE

Connaissant la manière de Teindre, Blanchir et frier les plumes au parfait,
JE SOLLICITE DE VOUS UNE COMMANDE
 Je garantirai tous les ouvrages qu'on voudra me confier, et de plus par le procédé que j'emploie les plumes ne sont jamais endommagées ni brûlées.
UNE SPÉCIALITÉ POUR LES NOIRES.
 Tous ouvrages garantis ou pas de paiement

J. E. Breton,
Manufacturier
 Coin des rues St. Valier et de la Couronne.
 Vis-à-vis le grand escalier, St Roch.
 24 mars.—82.

CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.
CHANGEMENT D'HEURES.
 A PARTIR DE
Judi, 1er Juin 1882
 Les trains partiront comme suit :

	Mixte	Malle	Expr's
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8 10PM	8 30AM	5 00 "
Arrivée à Ottawa	8 00AM	1 20PM	9 50 "
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	10 0PM	8 10AM	4 00 "
Arrivée à Hochelaga	9 45AM	1 00AM	9 00 "
Départ d'Hochelaga pour Québec	6 10PM	3 00PM	10 0 "
Arrivée à Québec	8 00AM	9 30 "	6 30AM
Départ de Québec pour Hochelaga	5 30PM	10 1AM	10 0PM
Arrivée à Hochelaga	8 15AM	4 40PM	6 30AM
Départ d'Hochelaga pour St. Jérôme	6 00PM		
Arrivée à St. Jérôme	7 45PM		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6 45AM		
Arrivée à Hochelaga	9 00AM		
Départ d'Hochelaga pour Joliette	5 15PM		
Arrivée à Joliette	7 40 "		
Départ de Joliette pour Hochelaga	6 00AM		
Arrivée à Hochelaga	8 50 "		

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa)
 Sur tous les trains pour Passagers il y a de magnifique Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.
 Les Trais allant et venant d'Ottawa sont ret-contre avec les trains allant et venant de Québec.
 Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.
 Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile End. dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13 Places d'Armes.
BUREAU DES BILLETS :
 13, PLACE D'ARMES, } MONTREAL,
 202, RUE ST. JACQUES, }
 VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC,
 VIS-A-VIS LE "RUSSELL HOUSE," OTTAWA
 L. A. SENECAI,
 Surintendant
 Québec, janv. 14 1882.—lan